

Délibération du conseil d'administration de l'Andra du 22 juin 2017

Le conseil d'administration de l'Andra qui s'est réuni le 22 juin 2017 sous la présidence de Christophe BOUILLON, a délibéré ainsi :

Les opposants au projet Cigéo ont programmé une semaine d'actions et de mobilisation du 19 au 25 juin 2017. Avec une délicatesse extrême, les opposants ne s'en prennent plus seulement aux installations de l'Andra mais également-aux intérêts économiques qui en découlent. Le conseil d'administration constate avec solennité qu'un cap nouveau et inédit dans la désinformation a été franchi hier par la Préfecture de la Meuse.

Mardi, une entreprise indépendante de l'Andra était en train de s'affairer autour d'un mât métallique destiné à l'installation d'une éolienne. La préfecture prétend que les opposants ont « dérobé du matériel sur un chantier en cours », alors qu'ils ont mis à terre ce mât avec une efficacité redoutable. Réduire un acte de sabotage à un simple vol de matériel relève d'une légèreté considérable et d'une absence totale de fair-play.

Un autre événement s'est produit à l'hôtel restaurant du Bindeuil mercredi tôt dans la matinée, présenté par la Préfecture comme du « saccage » et une « tentative d'incendie ». Des individus ont en effet pénétré dans ce restaurant et causé de sérieux dégâts matériels. Cet établissement, certes propriété de la Mairie de Bure, est une des vitrines économique de notre Agence, et ne saurait être dissocié de notre activité. Les opposants au projet Cigeo, en s'attaquant à ce symbole de notre présence sur ce territoire, étaient donc dans leur rôle, et les services préfectoraux ne devraient pas s'en servir pour jeter de l'huile sur le feu.

Face à cette situation, le conseil d'administration de l'Andra regrette ces prises de position intempestives de la préfecture et tient à manifester officiellement son respect aux différentes composantes de l'opposition à Cigeo. L'Andra rappelle avec solennité que son credo, depuis son arrivée dans le territoire, reste de « ne pas faire de vagues », donnant toute latitude aux opposants pour en faire à notre place.

Le conseil d'administration sait pouvoir compter sur l'État pour rétablir un état de conflictualité clair et déterminé sur le terrain en Meuse, et mandate le président et le directeur général pour faire remonter les préoccupations de l'Agence et de son personnel auprès des autorités.

Fait à Chatenay-Malabry, le 22 juin 2017.

Le Président du Conseil d'administration,



Christophe BOUILLON

Pour :
Contre :
Abstention :